

Seul le prononcé fait foi

Présentation du rapport d'activité des services de l'État en 2017

par Ziad Khoury, Préfet de la Haute-Saône

- Conseil départemental, le 6 juillet 2018 -

Monsieur le Président du Conseil départemental,
Mesdames et messieurs les Conseillers départementaux,
Mesdames et messieurs les Chefs de service,

I – Une année d'engagement pour nos concitoyens

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour vous présenter le rapport d'activité des services de l'État pour 2017.

J'ai toujours beaucoup de plaisir à vous retrouver sur le terrain ou à l'occasion de réunions car nos relations sont **fluides et conviviales**, et je crois que c'est une marque de fabrique de la Haute-Saône.

Je suis également honoré d'être au sein de cette assemblée départementale où **bat le coeur de notre démocratie locale**.

Je suis conscient du rôle prépondérant du Conseil départemental dans ce département et j'ai souligné depuis mon arrivée mon attachement à ce que la coopération avec l'État soit **exemplaire**.

Je salue avec respect **l'engagement** du Président Yves Krattinger et celui de chaque conseiller départemental au service de la Haute-Saône et des Haut-Saônois.

Cette séance annuelle est à mes yeux un **rituel républicain**, et je suis très attaché aux traditions républicaines.

Je la conçois aussi comme un moment d'échange direct, et c'est pourquoi j'éviterai le discours catalogue énonçant toutes les actions de l'État, qui sont nombreuses, pour ne relever que quelques **aspects significatifs**, mais loin d'être exhaustifs.

Je suis entouré de chefs de service et hauts responsables de l'Etat, que je voudrais publiquement remercier, et à travers eux leurs équipes, de leur travail et de leur sens du service public. Je veux aussi dire notre **fierté d'être des fonctionnaires** au service de l'État et de nos compatriotes.

Vous me permettrez d'associer dans ces remerciements les **fonctionnaires du Conseil départemental** pour leur travail très apprécié.

Nous sommes tous dans cette assemblée des **serviteurs de l'intérêt général** et de nos concitoyens, chacun dans son rôle, non pour suivre mécaniquement l'opinion mais pour ouvrir la voie résultant du suffrage démocratique.

II – Une année particulière

Ma position est cependant un peu **paradoxe** aujourd'hui puisqu'il me revient d'évoquer une année 2017 pendant laquelle je n'étais pas en fonction. Je voudrais donc, à ce titre, rendre hommage au travail de mon prédécesseur, Madame Marie-Françoise Lecaillon.

L'année 2017 a été en outre, en elle-même, une année particulière puisque ce fût celle de nos **deux élections nationales majeures**, la présidentielle et les législatives.

Les services de l'État, en étroite coopération avec les mairies qui ont ouvert 618 bureaux de vote, ont très bien organisé ces élections en Haute-Saône, y compris la remontée sécurisée des résultats. C'est une tradition mais cela reste **une performance** qui n'est jamais anodine, d'autant que les règles évoluent d'un scrutin à l'autre. Il suffit d'observer comment les choses se passent dans tant d'autres pays pour s'en convaincre.

Je voudrais notamment pointer le partenariat innovant avec La Poste pour les opérations de **mise sous pli**, au service des 180 000 électeurs inscrits en Haute-Saône.

La particularité d'une telle année électorale est aussi, pour les services de l'État, celle d'un **changement de Président de la République** et de Gouvernement, avec ses conséquences sur les politiques publiques mises en œuvre et leur rythme.

III – Préparer l'avenir

Préparer l'avenir, telle est notre mission collective. Mais l'écume des jours nous fait trop souvent perdre de vue les transformations globales portées par les pouvoirs publics. Je voudrais en donner deux illustrations tirées de ce rapport d'activité :

- fin 2017, 73 % des **captages d'eau potable** étaient protégés en Haute-Saône, contre 25 % en 2005. Et quoi de plus essentiel que l'accès à l'eau potable ;

- **l'accès à internet**, condition aujourd'hui indispensable pour attirer et se développer, fait l'objet d'un effort sans précédent porté par le Conseil départemental à travers Haute-Saône numérique, auquel l'État contribue à hauteur de 13,56 millions d'euros pour les déploiements de la première phase.

IV – L'État garant

Permettez-moi maintenant d'ordonner mon intervention autour des deux grandes finalités de l'État :

- **l'État garant**, qui assure le respect de la loi et l'unité nationale, qui nous réunit tous et qui se caractérise par une altérité ;

- **l'État acteur**, porteur de politiques publiques et, en l'occurrence, acteur Haut-Saônois en partenariat avec l'ensemble des Institutions et des forces vives locales.

L'État régalien doit reposer sur un maître-mot, **la confiance**.

A – La lutte contre la délinquance

Les résultats en matière de lutte contre la délinquance se sont améliorés avec une **baisse de 2,8 %** des faits constatés qui concerne aussi bien les atteintes aux biens qu'aux personnes.

Il faut noter la diminution sensiblement plus forte de trois rubriques qui alimentent le **sentiment d'insécurité** : les vols liés aux véhicules (- 6%), les cambriolages (- 6,5%) et les vols avec violence (- 15%).

A contrario, les vols contre les locaux économiques, les dégradations et les **violences sexuelles** signalées ont augmenté.

La Haute-Saône reste un département relativement **moins criminogène** : 18 faits pour 1000 habitants contre 33 au plan national s'agissant des atteintes aux biens, 6 faits contre 9 concernant les atteintes aux personnes.

Enfin, la hausse de 1 % des **faits élucidés** mérite d'être soulignée.

Ces évolutions globales ne sont pas le fruit du hasard mais de l'engagement quotidien des forces de sécurité intérieure et de leur **adaptation permanente**, comme en témoigne la création de la Force de liaison et d'Action des Mille Etangs (FLAME) ou celle de la circonscription interdépartementale de sécurité publique Montbéliard-Héricourt.

Mais chacun doit être porteur de plus de sécurité, comme en témoigne la hausse de 44 % des caméras de **vidéoprotection** autorisées en 2017 (636).

L'année 2017 a aussi été marquée par un épisode de **violences urbaines** dans la quartier du Montmarin à Vesoul, vite maîtrisé et sanctionné grâce à l'excellente coordination avec le Parquet.

B – La lutte contre le terrorisme

Elle fut également une année sous le signe de **l'état d'urgence**, avec la mobilisation qu'il implique, avant de glisser vers un nouveau cadre législatif en novembre.

Je le dis solennellement dans cette assemblée : la **menace terroriste** reste particulièrement élevée et doit mobiliser toute notre vigilance.

Elle a notamment conduit à rehausser les exigences de **sécurisation** des grands évènements et des rassemblements importants, y compris par le recours pour la première fois en Haute-Saône au dispositif Sentinelle pour la foire de la Sainte-Catherine.

Le travail de détection et de surveillance de la **radicalisation** s'est par ailleurs renforcé même s'il faut continuer à le resserrer, notamment à travers le champ psychiatrique et le champ social.

C – La lutte contre l'insécurité routière

Les résultats en matière de **sécurité routière** ont été pour leur part très mauvais, malgré les efforts de contrôle et de prévention. Avec 33 tués, nous avons fait un bond en arrière de 10 ans, sans oublier les 161 blessés.

Les jeunes en paient le prix le plus fort, avec les causalités habituelles liées à la vitesse et à l'alcool, mais également un rôle, dont la croissance est alarmante, **des stupéfiants et du téléphone**.

Ce n'est pas le fait d'un cycle statistique mais d'un **relâchement des comportements**, qui m'a conduit dès ma prise de fonction à faire de cet enjeu une grande cause du département en 2018.

D – La sécurité civile

En matière de **sécurité civile**, la réalité en 2017 fut d'abord celle d'un quotidien où nos pompiers professionnels et volontaires sont toujours au rendez-vous, avec 52 interventions en moyenne par jour en 2017 et une régulation qui fonctionne globalement.

Je rends hommage à la **gestion du SDIS** par le Président Morlot et son conseil d'administration, ainsi qu'à la contribution du Conseil départemental afin de créer les conditions d'une telle excellence de notre modèle, si précieuse pour nos concitoyens.

Je veux aussi insister sur le travail essentiel de **prévention**,

- qu'il s'agisse des exercices comme l'exercice NOVI du 7 février 2017 autour du scénario d'une attaque terroriste, avec 240 participants, ou ceux menés par les établissements scolaires,

- ou qu'il s'agisse d'initiatives comme les cadets de la République, qui ont connu en 2017 leur première promotion, ou les formations aux gestes qui sauvent.

E – La sécurité sanitaire

La **sécurité sanitaire** est un autre volet du bloc des politiques de sécurité, depuis la lutte contre la légionellose à travers 8 investigations aux 400 prélèvements d'eau de piscine ou aux 2800 prélèvements pour le contrôle de la qualité de **l'eau potable**, aboutissant à 110 avis au vu des risques pour la santé.

Dans un domaine connexe, l'État a été conduit à gérer un épisode de **sécheresse** l'an dernier, incluant six réunions de la cellule de veille et la prise de trois arrêtés de mesures restrictives des usages de l'eau.

F – La lutte contre la fraude

Enfin, la **lutte contre la fraude** est une priorité croissante de l'État, à travers notamment un comité opérationnel départemental anti-fraude qui fonctionne très bien : il a permis 33 contrôles conjoints en 2017 contre 21 l'année précédente, notamment sur les travailleurs détachés.

La **fraude documentaire** constatée a en outre doublé, en raison notamment de l'effort accru dans ce domaine.

S'agissant plus globalement de la délivrance des titres, l'année 2017 a été celle de la mise en œuvre, dans l'ensemble réussie malgré de sérieux aléas techniques en phase initiale, du **Plan Préfecture Nouvelle Génération**.

Il facilite les démarches des usagers grâce à la dématérialisation des demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire et de certificat d'immatriculation.

Ces téléprocédures rapides et sécurisées se conjuguent avec des possibilités d'assistance dans les points numériques. Leur réussite repose aussi sur un **réseau de partenaires**, dont les mairies, et de tiers de confiance, comme les professionnels du secteur automobile.

Cette transformation de la préfecture par la **révolution numérique** n'est naturellement pas achevée et ne doit pas être sous-estimée. Le mérite des personnels, qui ont su l'épouser, n'en est que plus grand. Elle s'étend à toute l'administration comme en atteste le processus de dématérialisation des enquêtes publiques en 2017.

G – Le contrôle de légalité

L'État régalien, c'est également le contrôle de légalité. Je me réjouis qu'en Haute-Saône la qualité du dialogue en amont ait abouti à **l'absence de tout déféré préfectoral** en 2017.

165 lettres d'observation ont été adressées au titre du contrôle de légalité et **247** au titre du contrôle budgétaire, avec à chaque fois des conséquences juridiquement satisfaisantes.

H- Les missions régaliennes

Le respect de la loi est aussi la condition de l'accès à des droits de base. Je pense à **l'accessibilité**, pour laquelle 85 % des établissements recevant du public satisfont désormais à leurs obligations fin 2017 en Haute-Saône.

Enfin, je considère comme du domaine des **missions régaliennes** de l'État l'accès à certains services fondamentaux :

- **l'accès à l'éducation nationale**. La rentrée scolaire 2017 a été une nouvelle fois réussie, et pour la première fois en musique, pour 21 290 élèves dans le premier degré et 16 758 dans le second degré.

Malgré une baisse de 62 élèves dans le premier degré, la Haute-Saône a bénéficié de **six postes supplémentaires**, de même que de deux unités localisées pour l'inclusion scolaire en collège.

L'adaptation des **rythmes scolaires** a également pu se faire dans des conditions satisfaisantes malgré les délais restreints.

- **l'accès aux soins** s'est caractérisé, notamment, par la poursuite des projets de maisons de santé, au nombre de 12 fin 2017, avec la perspective de 6 autres à l'horizon 2020 ;

- **l'hébergement d'urgence** a fait l'objet d'un effort particulier en 2017, avec, d'une part, un doublement par rapport à 2016 de l'hébergement de droit commun qui a permis une diminution du recours aux nuitées hôtelières de 8519 à 6100, et, d'autre part, un triplement en trois ans des places en centre d'accueil pour les demandeurs d'asile. Au total, ce sont près de **500 places** d'hébergement d'urgence qui sont disponibles.

L'accès au logement des publics prioritaires passe pour sa part par la mobilisation du **contingent préfectoral** dans le logement social à hauteur de 191 logements.

I – La maîtrise des flux migratoires

Enfin, un autre domaine appartenant aux fonctions régaliennes de l'État est le traitement des **flux migratoires** dans une logique de maîtrise, de respect de la loi et de parcours renforcé d'intégration.

En 2017, il y avait en Haute-Saône **5727** titulaires d'un titre de séjour. 265 premiers titres de séjour ont été notifiés, principalement en raison de la protection accordée par l'État français, et 68 mesures d'éloignement. En outre, 75 personnes ont été naturalisées, provenant de 27 pays.

V – L'État partenaire

L'État partenaire, qu'il soit chef de file, accompagnateur ou facilitateur, doit être guidé en Haute-Saône par un maître-mot, **l'attractivité**.

A – la lutte contre le chômage

L'année 2017 a été celle d'une baisse sensible des **demandeurs d'emploi** en Haute-Saône, de 8,9 à 8 %, soit 640 chômeurs de moins, dans le contexte d'une reprise nationale de la croissance à hauteur de 2,3 %.

Concomitamment, le Gouvernement a fait le choix de recentrer les contrats aidés sur les personnes les plus éloignées du marché du travail, avec des dérogations transitoires. Cette approche plus qualitative a conduit à prescrire **1331 contrats aidés** en 2017.

En outre, 20 structures pour exercer des activités **d'insertion par l'économique** ont été conventionnées par l'État l'an dernier.

Et la **garantie jeunes** a été généralisée à destination des 16-26 ans en situation de précarité. Ce contrat d'engagements réciproques de 12 mois avec une Mission locale, fondé sur le principe de « l'emploi d'abord », a concerné 412 jeunes l'an dernier.

Le **grand défi** désormais est de mieux satisfaire les nombreuses offres d'emploi des entreprises qui ne trouvent pas preneurs. C'était déjà le constat effectué lors d'une grande réunion sur l'emploi et la formation organisée le 15 juin 2017 en préfecture.

C'est le sens des actions de **promotion de l'apprentissage et de l'industrie** mises en œuvre l'an dernier, ainsi que des initiatives du Service public d'emploi de proximité.

Cette **territorialisation des politiques d'emploi** s'est aussi exprimée à travers des dispositifs comme le contrat de redynamisation de site de défense de Luxeuil-les-Bains destiné à compenser à hauteur d'au moins 150 emplois la baisse d'effectifs de la BA 116 : 166 nouveaux emplois ont déjà été créés et 30 maintenus.

Un autre exemple est la **gestion prévisionnelle des emplois** et des compétences en direction des TPE. Appliquée à quatre communautés de communes de l'ouest du département, cette action de recensement préalable des besoins a permis de prospecter 193 entreprises.

B – Le soutien aux entreprises

Le soutien aux entreprises et à leurs salariés s'est manifesté, notamment, par le traitement des demandes de restitution au titre du **crédit d'impôt compétitivité emploi**, à hauteur de 22 millions d'euros.

En outre, 154 plans de règlement des dettes fiscales ont été établis.

Et la **cellule départementale de veille et d'alerte précoce** s'est réunie sous la présidence du Préfet à sept reprises au bénéfice des entreprises détectées comme fragiles ou en difficulté.

C – La valorisation des territoires

Le développement économique passe aussi par le dynamisme des territoires ruraux et l'encouragement à y maintenir d'activités. C'est une des vocations des **agriculteurs**, dont la place est essentielle en Haute-Saône comme pour la France et sa souveraineté alimentaire.

C'est pourquoi 5000 **aides de la PAC** concernant près de 2000 exploitations agricoles ont été accordées pour un montant de plus de 68 millions d'euros.

De plus, 29 dossiers d'**aide à l'installation** de jeunes ont été finalisés, et 88 dossiers d'aide à la modernisation.

La **forêt** constitue un autre des atouts majeurs du département, qu'il nous appartient collectivement de valoriser. L'État y a pris sa part, notamment par sa contribution à la gestion de ces surfaces et aux ventes de bois.

D – Le maillage territorial

Le maillage territorial vient en appui des stratégies de développement des territoires. Ces stratégies auront de plus en plus vocation à être portées par le renforcement des **intercommunalités** que l'État a accompagné en 2017, non pas contre les communes mais à leur bénéfice.

Ce maillage s'exprime aussi à travers une ingénierie territoriale innovante comme celle des **Maisons de service au public**, au nombre de 16 l'an dernier, avec la perspective d'en créer de nouvelles.

Il s'agit d'une formule souple et **évolutive**, qui permet une diversité de partenariats incluant les services de l'État mais aussi les organismes sociaux, la Poste ou des associations.

Les accueils sur rendez-vous y sont notamment possibles, par exemple pour des questions fiscales, faisant ainsi gagner du temps. Il en est de même pour les équipements numériques qui s'y développent.

E – L'aménagement de l'espace

Au-delà de l'organisation territoriale, se posent les enjeux de l'aménagement de l'espace. Les **infrastructures routières** en sont naturellement un volet structurant, qui a fait l'objet d'un volontarisme judicieux du Conseil départemental.

En 2017, l'inauguration le 11 juillet d'une portion de 2x2 voies de la RN 19 et l'avancement significatif du projet de contournement de Port-sur-Saône ont été deux marqueurs forts des réalisations dans ce domaine.

Les cinq **contrats de ruralité** signés l'an dernier entre l'État et des pays ou communautés de communes, afin de développer des espaces ruraux couvrant 343 communes et 70 % de la population, ont constitué une autre illustration de la politique d'aménagement de la Haute-Saône.

Dans le domaine de **l'urbanisme**, l'État a été associé à l'élaboration de 36 documents : 4 SCOT, 9 PLUI, 19 PLU et 4 cartes communales. Il a introduit les autorisations d'urbanisme de 383 communes, ce qui représente 1879 actes pour 2017.

L'État a également accompagné la production de 87 **logements locatifs sociaux** en 2017.

F – Le soutien à l'investissement public local

Dans cette même logique d'attractivité des territoires, le soutien financier de l'État à **l'investissement des collectivités territoriales** s'est accru en 2017, à travers ses différentes déclinaisons :

- la **dotations d'équipement des territoires ruraux**, qui a atteint en 2017 près de 12 millions d'euros, soit 23 % de hausse, et a financé 333 dossiers ;
- le **fonds de soutien à l'investissement local**, de l'ordre de 2,3 millions d'euros l'an dernier destinés à 35 dossiers ;
- la **dotations générale d'équipement**, à hauteur de 2,8 millions d'euros ;

- les **travaux divers d'intérêt local**, pour environ 500 000 euros et 90 projets ;

- le **fonds national d'aménagement du territoire**, pour 333 000 euros.

Derrière l'aridité des appellations et des chiffres se dissimulent des centaines de projets concrets, notamment pour nos 542 communes.

La **dotación générale de fonctionnement** pour l'ensemble de la Haute-Saône a pour sa part totalisé plus de 101 millions d'euros, montant néanmoins en baisse par rapport à 2016.

G – Le développement durable

L'avenir de nos territoires, c'est également l'action en faveur de **l'environnement**, qui n'est pas une vaine réalité dans ce département, tout au contraire.

La Haute-Saône a répondu activement à l'appel à projet **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** : 5 territoires ont conclu des conventions avec l'État représentant 720 actions et 4,5 millions d'euros.

L'amélioration de **l'efficacité énergétique** est aussi au coeur du programme Habiter mieux, qui a concerné 468 logements en 2017 pour 10,6 millions d'euros de travaux.

Plus largement, l'Agence nationale pour **l'amélioration de l'habitat** a versé plus de 5 millions d'euros l'an dernier.

Les **cours d'eau** constituent un autre enjeu important, qui a déjà donné lieu en 2017 à la cartographie de 303 communes. Un guide et une charte d'entretien des cours d'eau ont également été approuvés par tous les acteurs concernés, dont votre Institution.

Le droit de l'environnement a pour sa part été simplifié, avec la mise en œuvre en 2017 de l'**autorisation environnementale**, qui fusionne les différentes procédures. Elle a été appliquée pour 9 dossiers.

Dans ce contexte, les **projets éoliens** font l'objet d'une procédure rigoureuse tant du point de vue des exigences réglementaires que des différents enjeux, dont naturellement ceux de la transition énergétique.

7 parcs ont été autorisés pour environ 50 éoliennes, et à peu près autant sont en phase contentieuse, les premiers permis de construire datant de plus de dix ans.

H – L'accompagnement des grands évènements

Etre pour l'État un partenaire, c'est aussi accompagner les **grands évènements** de la Haute-Saône, qui n'ont pas manqué en 2017, à commencer par les 5^e et 6^e étapes du Tour de France, qui ont permis de mieux faire connaître les richesses de la Haute-Saône et à la fresque agricole de Combeaufontaine de gagner le premier prix 2017.

Le classement de la **chapelle de Ronchamp** au patrimoine de l'UNESCO en 2016 constitue une autre forme d'évènement majeur, inscrit dans la durée. C'est la raison de la mise en place d'un comité de pilotage qui s'est réuni deux fois en 2017.

VI – La grande cause de l'égalité femmes-hommes

Je voudrais aborder un dernier thème devant cette assemblée paritaire, qui est celui de **l'égalité femmes-hommes**, grande cause du quinquennat.

Il s'agit d'abord de viser un **changement d'état d'esprit**, par exemple, pour l'an dernier, à travers l'action Oser l'industrie ou une initiative ludique d'initiation à la création d'entreprise.

Les ateliers organisés à l'automne 2017 dans le cadre du Tour de France de l'égalité avaient aussi vocation à y contribuer.

Mais il y a aussi le sujet dramatique, douloureux, des **violences faites aux femmes**, notamment intrafamiliales : 556 interventions des forces de l'ordre en 2017 et 219 plaintes à ce sujet. Notre mobilisation doit s'intensifier autour de cet enjeu.

VII– Tous citoyens

Nous devons tous être **des citoyens et des entrepreneurs**, avant d'être des consommateurs et des créanciers.

Il existe aussi un **besoin incompressible d'État**, une attente croissante d'État à rebours des projections historiques de certains commentateurs : non pas d'un Etat lourd et dispendieux, mais d'un Etat fort, enraciné dans le triptyque de notre devise nationale.

Cet Etat a besoin de **tous les territoires**, car chacun a sa richesse, sa personnalité à apporter, et aucun ne peut être négligé. Il a besoin de la **vitalité** ordonnée de toutes ses Institutions, à commencer par les Conseils départementaux.

Malgré des défis persistants, la France a vite changé ces derniers mois, et elle continuera cette année, au rythme du monde, de l'Europe et de la **feuille de route** du Président de la République ainsi que des réformes présentées par le Gouvernement. Notre pays est dans une période décisive.

Il y a une accélération qui peut nous donner l'élan pour revenir vers la tête de la course, **faire la course en tête**, Monsieur le Président.

En Haute-Saône, le cap est, pour moi, clairement tracé : **confiance et attractivité !**

La **leçon principale** que je tire depuis mon arrivée il y a 6 mois est d'avoir amplement vérifié sur le terrain ce que tous ceux qui connaissent ce département m'ont dit au départ : la Haute-Saône est méconnue mais déborde d'atouts ; c'est une terre d'avenir, à condition de le construire ensemble.

Permettez-moi de citer pour conclure la phrase finale de l'éditorial de ce rapport d'activités, qui assigne un **double objectif** aux services de l'Etat :

« Servir la République et ses valeurs sur l'ensemble du territoire, mettre en œuvre la politique de transformation de la France pour qu'elle demeure conforme à son génie et à son destin ».

Je forme le vœu, pour terminer, de revenir devant vous dans un an pour vous exposer les fruits d'une coopération pour le **bien commun**, en 2018, entre l'État et le Département.